



Hommage à Philippe Kahn



Sous la présidence de
Catherine KESSEDJIAN

Professeure émérite de l'Université Panthéon-Assas Paris II
Présidente d'honneur de la Branche française de l'ADI/ILA

Jeudi 8 avril 2021 de 17 h à 20 h 30

Contact :

Carla Baker-Chiss, secrétaire générale, et Kamalia Mehtiyeva, secrétaire générale adjointe
courriel : SG.ILA.FR@gmail.com

Programme

Philippe LEBOULANGER

Avocat au Barreau de Paris
« *L'influence de Philippe Kahn à l'étranger* »

Geneviève BASTID BURDEAU

Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
« *Le dijonnais et le chercheur à l'Académie de droit international de La Haye* »

Eric LOQUIN

Professeur émérite de l'Université de Bourgogne
« *Le Patron de laboratoire* »

Jean-Michel JACQUET

Professeur honoraire, IHEID, Genève
« *Le Directeur du Chunet* »

Marie CORNU

Directrice de recherches, CNRS
« *L'art et le droit dans la vie de Philippe Kahn* »

Ali BENCHENEB

Professeur émérite de l'Université de Bourgogne
« *Le pionnier du droit des investissements* »

Franck LATTY

Professeur, Université Paris Nanterre
Président de la Branche française de l'ADI/ILA
« *Le défenseur de la neo lex mercatoria* »

Témoignages écrits :

Georges ABI-SAAB

Professeur honoraire, IHEID, Genève

Martine BARRE PEPIN

Maître de Conférences (ret.), Université de Bourgogne

Marcel FONTAINE

Professeur émérite, Université Catholique de Louvain, « *Apports de la pratique contractuelle aux codifications récentes* »

Ali MEZGHANI

Professeur (ret.), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à la FSJP Tunis II

Témoignages oraux :

Ferhat HORCHANI

Directeur à l'Ecole Centrale de Droit et des Sciences Politiques (DSP), Tunis

Joseph JEHL

Secrétaire général, INEADEC

Mohamed MAHMOUD MOHAMED SALAH

Professeur à l'Université de Nouakchott, V.P. du conseil scientifique, INEADEC

Jean-Marc SOREL

Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Discussion avec les participants et autres témoignages oraux

Inscription avant le 1^{er} avril 2021 : sg.ila.fr@gmail.com

La conférence se tiendra via la plateforme Zoom
Seules les personnes régulièrement inscrites recevront les informations de connexion